Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 022-212200349-20251204-20251206-DE

CAVAN KAWAN
mairie
ti ker

202512-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, 4 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : 16 : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAI, Gaëlle LE CANT, Sylvie LE CARVENNEC, Xavier DUAULT, Gaëlle LE CANT, Brieuc CALVARY, Pauline UNVOAS, Didier NEVEUX, Alain BROCHEN

Procurations : 2 : Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Christelle LURON à Didier NEVEUX

Absent : 1 : Sébastien MORVAN

Date de convocation : 20 Novembre 2025

Secrétaire de séance : Magali BODEREAU

Objet : Rénovation de lanternes rue Tanguy PRIGENT

Monsieur le Maire informe que les lanternes FF120-186-189 Rue Tanguy Prigent doivent être remplacées.

Le Syndicat Départemental d'Energie des côtes d'Armor a adressé une proposition de 3 149.28 € TTC soit une participation de la commune de 1 895.40 €.

Le Conseil Municipal :

Vu la proposition du SDE22

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'approuver** la proposition du SDE22 pour le remplacement des lanternes FF120-186-189 rue Tanguy PRIGENT pour un montant de 3 149.28 €TTC dont 1 895.40 € de participation communale

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite proposition

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition du SDE22 pour le remplacement des lanternes FF120-186-189 rue Tanguy PRIGENT pour un montant de 3 149.28 €TTC dont 1 895.40 € de participation communale

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite proposition

Mairie de Cavan – 2 Rue Maurice Denis – 22140 CAVAN

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 022-212200349-20251204-20251206-DE

CAVAN KAWAN
mairie
ti ker

202512-06

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Magali BODEREAU

Le Maire,

MAIRIE DE CAVAN (Côtes-d'Armor)

Maurice OFFRET

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État